N° 24. 93 Dimanche 15 Juin 1862.

MESSAGER DE TAITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie

MATAIRUTI 11. — N° 24. TE VEA NO TAITI. TAPATI 15 NO TIURU.

On s'abonne à l'Imprimerie.
Un an, 18 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 6 fr. — Payables d'avance.

Annonces, 1 fr. 25 c. la ligne.
Annonces répétées, moitié prix. — Au comptant.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Adresse du Sénat à l'Empereur.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Tuni pays de production. — Faits divers.
VARIÉTÉS : Culture de la canne à sucre, à Nlle Nouvelle. — Avis administratif.
— Mouvements de port. — Observations météorologiques. — Tableau d'abatage.

PARTIE OFFICIELLE.

Paris, le 6 mars.

Palais des Tuileries, le 6 mars.

Aujourd'hui, à une heure et demie, l'Empereur a reçu, dans la salle du Trône, la députation du Sénat chargée de lui présenter l'adresse du Sénat, en réponse au discours de Sa Majesté.

La députation avait à sa tête le président et les membres du bureau du Sénat.

A droite et à gauche de l'Empereur, auprès du Trône, se tenaient S. A. I. Monseigneur le prince Napoléon, et LL. AA. Mgr. le prince Lucien Murat et Mgr. le prince Napoléon-Charles Bonaparte ;

Les grands officiers de la Couronne, les officiers de la Maison de l'Empereur et les officiers de service de S. A. I. Monseigneur le Prince Napoléon ;

Les ministres et les membres du Conseil privé, les maréchaux et les amiraux présents à Paris, au nombre desquels étaient le grand chancelier de la Légion d'honneur et le gouverneur des Invalides.

Le président du Sénat a donné lecture de l'adresse, conçue en ces termes :

« SIRE,

« La session s'ouvre sous des auspices généralement favorables dont nous nous félicitons. Les paroles émanées du Trône renferment, en effet, de précieuses garanties pour la paix au dehors, pour la liberté et les transactions et pour l'économie dans les dépenses publiques. Après la nationale réforme opérée, il y a peu de jours, sous influence de notre salutaire, le rôle de la Chambre de 1862 est tout tracé. Elle est appelée à compléter le colossal remède du 25 décembre, corriger par ses lois tout ce qui reste nécessaire, rétablir pour la Constitution de 1852 ne le cède à aucune autre pour assurer au pays le contrôle et l'équilibre dans le budget et la justice dans l'impôt. Les deux longues différents, des conditions indispensables à la prospérité, l'égalité et la liberté civile qui cherche, sous le nom d'impôt progressif et d'impôt sur le revenu, à se faire jour au milieu des ombres de la liberté. Ces erreurs ne sont plus à craindre ; elles ne sont ni dans l'esprit de votre gouvernement, ni dans le caractère de nos institutions, ni dans les intérêts de la fortune publique.

« Cependant, malgré ces symptômes satisfaisants, des circonstances indépendantes des volontés de la France et de son empereur ont atteinte la marche jusqu'alors ascendante de son mouvement industriel et commercial. La guerre qui vient de déclarer l'Amérique a réagi sur nos manufactures et nos marchés, au point que la France ne voit pas atteinte par des soulèvements dont le terme n'est pas encore arrivé. Votre Gouvernement, dans cet état, prévoyant, ne voit pas, ne peut pas rester indifferent. Comme Votre Majesté, il a renoncé que les relations amicales de la France avec les Etats-Unis deviennent un embarras pour la politique de neutralité sur le fond de cet allégeant débat, et que la mère serait d'autant plus contre qu'elle ne se compromettant pas d'ingérences étrangères, avec, au contraire, le concours de notre marine, une surveillance dans les mesures intérieures que vous avez ordonnées pour que les bras de nos ouvriers n'éprouvent pas de chômage trop prolongé. Les communications de M. les ministres nous rassurent, mais nous ont fait connaître que, partout où les besoins l'exigent, des travaux publics sont entrepris, et que de larges dépenses, consacrées à porter à l'intérêt général, tiennent en même temps en soulagement un cœur qui souffrait. D'un autre côté, la bienfaisance privée, toujours si généreuse, est efficace, secourue, par les moyens que les pouvoirs publics prêtent, l'œuvre accourable de l'administration, et tout fait espérer que de cette solidarité sera traversée avec le moins de souffrances possibles et surtout avec courage et resignation. Déjà le bon esprit des populations nous en donne plus d'un augure favorable. L'intelligence de la réalité les a trouvées confiantes dans l'Empereur. Au bien des plaintes qui surgissent ordinaire ont dans les circonstances difficiles, le peuple a trouvé toutes les accents de sa reconnaissance pour le bienfait qui vella sur lui C'est là pour le cœur de Votre Majesté une consolation bien douce. C'est d'une grande portée des suffrages de la nation, vous étes fort par son affection, et cette affection se retrempe dans les épreuves, bien loin de s'alterer.

« C'est à ce sentiment national que nous en appelons pour alléger le regret que fait éprouver à Votre Majesté l'obligation de proposer des mesures sur d'autre dont plusieurs abusent et en ont rendu nécessaire de taxe. Dans part, Votre Majesté exprime que celles de ces augmentations qui arrivent jusqu'à la classe la plus nombreuse ne seront que temporaires. Destinées à pourvoir au renchérissement de nos grandes voies de communication, elles n'ont pas un caractère permanent, et elles ne seront exceptionnelles que pour la période où la dépense se justifiera par les nécessités de ces intérêts publics. D'autre part, l'accroissement des revenus indirects, qui en sera résultant dans la suite, facilitera pour l'Empereur le moyen de rendre ces impôts plus rares et de seront couverts en améliorations. L'Empereur portera sans un bureau dès la cette vieille opinion, trop souvent justifiée avant lui, que l'impôt, une fois mis en France, ne se retire plus ; et le peuple n'aura pas à se repentir d'avoir donné son tribut à des entreprises immenses qui honorent la France et profitent à toutes les classes.

« Il en est d'autres qui d'ont se souviennent anxiellement autour de lui et qui, quoique moins vastes, vont frapper son attention dans les localités les plus reculées. Après avoir dépensé plus deux ans plus de 13 millions pour les édifices consacrés au culte, après avoir porté, en 1859, à près de 80 millions la dotation du clergé national, l'administration ne rend pas compte du tacher ; elle calcule que le reste faire et s'apprête pour l'exercice prochain à dépenser d'autant plus d'activité que la crise industrielle et commerciale augmente plus de travail. Nous ne saurions trop l'encourager. Elle sera secondée dans son impulsion par la coopération éclairée des conseils généraux ; car jamais ces assemblées n'ont use avec plus d'intelligence de la double autorité que leur donnent l'élection et la délibération, et le Sénat est heureux de profiter de cette occasion pour rendre hommage à cette institution, l'une des mieux comprises de notre régime administratif. En gardant la vie des anciennes municipalités, les conseils généraux ont banni leurs routines étroites. Ils se sont inspirés des vues larges de l'esprit centralisateur qu'il préside en France à tant de grandes et durables créations. C'est en partie par leur concours que le département s'est revêtu comme un tout homogène, et que, du chef-lieu aux extrémités, le progrès y a marché avec suite et avec ensemble.

« Au milieu de tant de choses qui suivent cette voie, il serait désirable que l'Algérie participât d'un pareil mouvement à l'élan général. Sans doute, le bien est loin d'y être stationnaire, et chaque année en augmente la somme. Des routes sont ouvertes, des ports sont améliorés ; une voie ferrée sera bientôt livrée à la circulation ; des développements sont pratiques, et la sécurité intérieure est complète. Cependant la colonisation éprouve des lenteurs ; les capitaux se montrent avec hésitation ; les entreprises privées ne viennent pas assez dans la mesure convenable avec les entreprises à de l'Etat. Sans toute que si le gouvernement de l'Algérie était aidé par plus de stabilité dans les institutions, il retirerait du système de decentralisation, qu'il a été chargé d'imaugurer, les résultats mieux attendus et plus nombreux. Les considérations nous non frappés et nous les avons communiquées à vos ministres compétents. Nous avons en la satisfaction d'apprendre par leur bouche qu'un projet de constitution pour l'Algérie se prépare par les ordres de Votre Majesté et qu'il pourra être présenté dans un temps non éloigné. Le Sénat ne peut qu'en applaudir à cette pensée de votre gouvernement, toujours animé d'une si vive sollicitude pour notre importante colonie.

« Nous soulaitons aussi que l'état de nos finances permet à votre Gouvernement d'opérer avec la rapidité de largeur se préparer sur la propriété littéraire, des encouragements plus larges pour les lettres et les arts, qui, à l'éclat de l'esprit, joint avec raison, dans les jeunes matières, entièrement le culte du beau et le goût des jouissances intellectuelles. Les lettres et les arts à associer volontiers aux régnes glorieux ; toutes les grandeurs se tiennent.

« Dans le même ordre d'idées, les membres du corps enseignant, quoique traités avec moins de parcimonie que par le passé, méritent les pensées d'amélioration qui préoccupent votre ministre de l'instruction publique. La conservation de l'enseignement libre n'a fait qu'accroître leur zèle, et le progrès des études doit à leur dévouement des résultats dignes d'attention.

« Enfin nous voyons qu'il fait possible d'assurer aux ministres du culte, vers qui la main de Votre Majesté s'est déjà étendue au commencement des ses règne, un traitement plus en rapport avec les charges de leurs fonctions. Tandis que d'abondantes libéralités privées viennent les corrigeantes religieuses, le clergé des paroisses reste dans la pauvreté, vous le point de son labeur et de ses devoirs envers le monde. Aussi que l'Empereur l'a dit : l'Eglise doit rendre à César ce qui est à César. Mais nous avons demandé que l'Empereur reprenne complétement la part que les fonctions de l'Etat passent un jour les permettre d'accorder aux dignes prêtres, sur qui repose plus spécialement le soin des âmes, ce que vous avez ordonné d'une demande, mais ce que réclament leurs besoins et leur dignité.

« Sire, du côté des relations étrangères, vos relations sont amicales et confiantes ; chez nous, tout repose la paix, tout tend aux entreprises utiles et féconds que la guerre ne pourrait que compromettre. C'est ce qu'a dû frapper les hôtes augustes de vos visites ainsi à Cambrai. Ici, c'est ce qui ressort de tout le mouvement intérieur dans lequel se déploient votre activité. La France est son Chef ne demandent qu'à être vos dès pour être jugés dans le cœur amour de la concorde. Aussi n'avons nous de chaque épreuve la bonne haitaine qui se met en réveille contre le droit des gens. Nos soldats de terre et de mer qui fait reputé la Chine et l'extrême Orient. Le Mexique, à son tour, ne tardera pas à éprouver le châtiment mérité par ses indignes procédés. Poisse l'expédition concertée avec l'Espagne et l'Angleterre dire pourvoir à ce mécontentement par le concours accordé des trois puissances ; et procurer une entière satisfaction à la justice, à nos conciloyens et à nos intérêts nationaux.

« Plus près de nous, sur cette terre d'Italie célébrée par nos armes du jour de l'éclat-ger, continue à supposer un douloureux conflit qui divise les esprits et trouble les consciences. Les chemins des chemins diplomatiques commun quoi, à ce sujet, aux grands corps de l'Etat, nous ont pour combien à et légitime et prudente la confiance que le Sénat a placée dans Votre Majesté. Votre Gouvernement, en faisant la part des exigences internationales, s'a pas perdu de vue les intérêts de catholicisme, et Votre Majesté a pu agir avec autant de loyauté que de prudence la politique hautement proclamée par Elle et qui, dans l'adresse de 1861, a reçu du Sénat une si entière adhésion. Vous persistera, Sire, dans votre ancienne direction et de conciliation, comme nous persévérons dans notre confiance et dans nos convictions. Sans doute, vous éprouvez le regret que nous vous entoure vivement de renouveler encore, malgré l'entraînement et les préventions immodérées, tantôt la résistance et

Archives PF-Messager-15/06/1862

Crise en Prusse.

Dissolution des chambres prussiennes.

Berlin, le 11 mars 1862.

Les tribunes de la chambre des représentants étaient remplies de bonne heure, dès ce matin. Les députés paraissent en groupes animés.

Vers 10 heures, les ministres entrent dans la salle. On remarque l'absence du ministre des cultes M. Von der Heydt, qui préside par intérim le ministère, donne lecture d'une déclaration du ministère d'Etat. Cette déclaration renferme l'ordonnance royale qui prononce la dissolution de la chambre des représentants et la prorogation de la chambre des seigneurs.

Le président, M. Grabow, après avoir remercié la chambre de l'avoir assisté dans l'accomplissement de son devoir, a déclaré close la session de la législature actuelle. Il a terminé son discours par un cri de « vive le roi » auquel les députés ont répondu trois fois avec beaucoup de vivacité. La chambre s'est ensuite immédiatement séparée.

Effet produit par la dissolution des Chambres prussiennes.

La dissolution de la Chambre prussienne est prise en fort mauvaise part par la presse anglaise de toutes les opinions et les journaux du gouvernement sont les moins rassurés dans leurs appréciations :

« Le roi, dit le *Morning-Post*, paraît avoir tout à fait perdu la tête. Les partisans de ce qu'on appelle à Berlin le système féodal, ont réussi à le mettre hors de son bon sens. Ils font apparaître les fantômes du Communisme, du Socialisme et du Républicanisme de la démocratie universelle, et ce prince, effrayé de ces jongleurs imaginaires, semble disposé à se précipiter dans les mêmes ténèbres qui doivent entourer son trône de toutes les terreurs de la loi martiale. »

Des lettres particulières donnent des nouvelles de la corvette à vapeur française le *Laplace*, dont les journaux anglais ont, il y a quelque temps, annoncé la perte.

Le *Laplace*, en quittant Batavia, a eu le feu à son bord. Il est parvenu à l'éteindre après de grandes difficultés et à se relguer à l'île Kongo, où les deux ancres, sinistre dans le détroit de la Sonde. Le *Laplace*, après avoir fait les réparations nécessaires, est parti le 25 janvier pour rejoindre en France.

La canonnière anglaise *Pioneer*, qui s'était échouée sur la côte du Mexique, est complétement perdue. L'équipage a été sauvé par les navires français *l'Estafette* et *la Guadaloupe*.

Le transport à vapeur *la Sonne* a dû partir de Toulon le 3 du fit de mars pour le Gabon, où il portera 400 ouvriers marinier et marins pour renforcer la division des stées occidentales d'Afrique.

D'après les dernières nouvelles de Constantinople, la discorde régnait au palais du sultan, et Abdul-Aziz notamment, se contentait tellement avec la sultane Valide, mécontente de toutes les réformes. On parle beaucoup de Mehemet Kibrisly-Pacha comme ayant des chances de remplacer Vely-Pacha à la Porte.

Il est question d'un voyage à Paris de Safi-Pacha. Son altesse serait accompagnée de Kutchy-Bey, son ancien précepteur, aujourd'hui son secrétaire, et de Sullaiman-Pacha, ministre des affaires étrangère.

Safi-Pacha portera à 25,000 le nombre des travailleurs sur l'isthme de Suez.

Le canal d'eau douce est achevé et le gouvernement Egyptien paraît décidé à réorganiser la navigation de la mer Rouge.

Retour de Cochinchine.

On écrit de Toulon, le 16 février :

« Hier à 9 heures du soir, le frégate à roues *Le Gomer*, a mouillé sur rade avec environ 60 officiers et 700 hommes de toutes armes du corps expéditionnaire de Chine, amenés à bord par le grand transport mixte *La Dryade* qui a reçu l'ordre de prendre la route du Cap pour rentrer en France.

« Au nombre des passagers se trouvaient une habitant d'artillerie, une compagnie du 1er régiment de génie, du service médical et des soldats infirmiers qui ont été assez agréablement surpris de revoir par le général qui commande ici.

« Ces hommes venus de Tien-Tsin ont opéré leur débarquement avec une division d'ailleurs de marine qui est relâchée avec la faveur de rester guère le repos auprès de leur famille, après un séjour de plusieurs années en Cochinchine.

Cette expédition lointaine dut laisser aux jeunes soldats de précieux souvenirs et, un jour ils arrêtèrent complaisamment leur mémoire sur les nombreuses étapes que beaucoup de leurs camarades eussent été si désireux de faire à leur place.

« Toutes ces troupes arrivent ici sans armes ni instruments de campement, tout cela venu été versé à l'armée de Cochinchine; elles seront dirigées après dotation par la voie ferrée sur les dépôts respectifs, où il n'y aura pas de temps à perdre pour leur délivrer des vêtements de toute nature. Aussi remarquera-t-on avec une grande bienveillance, dès la venue nécessitée par les circonstances; malgré cela l'air martial et heureux de ces troupes donnait à ce débarquement un caractère tout particulier; il n'y a pas le soldat français pour prendre de chose à tout ce qui le porte.

« A leur figure bronzée, chacun pu voir que ces militaires avaient longtemps vécu dans les chaudes régions de l'Orient; mais ces allées physionomies, ces traits un peu altérés s'accordaient bien avec leur franche et légère démarche.

« Le tatoo brunâ n'est pas d'ailleurs le seul souvenir qu'ils nous rapportent de cette excursion lointaine. Sur leurs sacs ou à la main, nos braves troupiers ont la plupart des animaux qu'ils étaient allés chercher qui leur sont chers. Ici, c'est un chien accroupi sur le sac du soldat son maître; plus loin ce sont des singes de toutes les variétés imaginables, des perroquets aux couleurs les plus tranchées et des pieuvres des oiseaux moqueurs, des pigeons, des poulets, etc. . . Que de soins il a fallu pour conserver ainsi ces chers souvenirs !

« Dans chaque rang on voyait un animal curieux sur l'énorme fardeau qui accable le soldat de retour de campagne.

« Nous avons appris de ces divers détachements que leur général, qu'ils ont laissé en Cochinchine, hâte autant qu'il est en son pouvoir, le rapatriement des bataillons qui sont dans cette colonie, et il celui qui est resté à Senghal. Aussitôt que des troupes venues d'Afrique auront opéré leur débarquement dans ces parages, le général doit ramener les rafraîchissons, qui ont été éprouvés par les maladies et les plus mal partagés sous le rapport du climat. Tout, malheureusement, fait prévoir qu'elles ne reprendront la mer que vers la fin de mars à cause des vents

Archives PF-Messager-15/06/1862

[illegible] avant cette époque et qui retiennent forcément de la perte les [illegible] des passages, etc.

Le riz qui est cultivé dans le royaume de Cambodge qui fait partie des États de la [illegible] est souverain « réhémé l'assistance de l'armée française.

La frégate à vapeur *l'Eldorado* est partie de Toulon pour Alexandrie avec un nombre personnel et un énorme chargement dirigés sur la Cochinchine. On a remarqué que *l'Eldorado* emportait un matériel complet d'artillerie de siège qui l'on met à la disposition de l'amiral Duprat, afin de lui faciliter les moyens de faire enlendre raison à l'empereur Ta-Duc.

Nous lisons dans l'*Echo du Pacifique* du 9 mai.

« Le gouverneur a donné son approbation à la loi appelée *Chinese Tax Bill*, loi qui taxe les Chinois. D'après cette loi, tout chinois âgé de dix huit ans et au dessus est redevable d'un impôt mensuel de 2 dollars 50 cents à l'État. Cette loi, toutefois, ne se connaît pas avec la taxe des mines, qui est toujours de 4 dollars par mois.

« A ce nouveau courant d'or vient s'ajouter de la rivière Amerikaine dans la ville de Sacramento, par le lieutenant-colonel. — Cette rivière est accrue de 3 pieds et demi pendant la semaine dernière. L'eau coulait sur un-eau deux points de la rivière et avancait lentement dans l'intérieur de la ville.

Une ville sous le glace.

On mande de Vienne (Autriche) 30 février :

« Dans le voisinage immédiat de Vienne, on a le nouveau et singulier spectacle d'une ville, non pas sous l'eau, mais sous la glace. Les personnes qui connaissent Vienne se rappelleront le Danube avec ses longues allées droites et ses hauts bancs de charmilles taillées, et avec la prairie au bord de l'eau, nommée le Brigittenau, sur une partie de laquelle est le faubourg ou grand village adjacent de ce nom. Une partie considérable de cette vaste et actuellement ouverte de glace, au niveau, en certains endroits, des toits des maisons.

« Aujourd'hui, un rapide degré a lieu, mais, jusqu'à hier, la glace avait à la [illegible] épaisseur, et adhérait, dans certaines rues, au point que pouvait faire plusieurs centaines de pas sur une surface solide de glace. Les plaques de glaces avaient atteint environ deux demètres. Quand à ceux qui y étaient restés, on leur apportait des vivres sur des traineaux. Dans les champs voisins, on les eaux soit bonsé, on a remarqué des cadavres de rats et de rats de rats de rats et des cadavres des vaches, chèvres et porcs, que l'inondation avait surpris et noyés.

Les canons de bois.

Les journaux américains sont remplis d'une histoire qui a son côté curieux. On sait que l'armée fédérale, épouvantée par la défaite de Bull Run, a dû se replier Manassas. Enfin un beau jour, on lorgne qui mettait ses vaches bois, s'aperçut que la position était exacte. Les nombreuses huches de bois, lorgnaient en canons et avant de faire toutes les apparences de formidables batteries, décidaient-elles ces fortifications à redouter. Après la découverte faite par le pâtre, l'armée fédérale s'est mise en marche et est rentrée dans leur possession. Mais c'est lichant d'être une grande armée et de rester si longtemps l'armée aux bois devant des huches et des sentinelles de bois.

Nous avons de dépêches de Pékin du 18 janvier.

A cette date, on venait d'apprendre la prise de King-Po et les horribles circonstances connues dans cette ville par les rebelles. Ces faits avaient produit une vive impression sur le gouvernement chinois qui venait d'adresser l'ordre à l'amiral d'une division de guerre pour aller reprendre cette place maritime, une des plus importantes de l'Empire chinois.

Les relations entre les représentants des grandes puissances et le gouvernement du jeune empereur étaient toujours excellentes. La prise King, ou la capitale de l'est, ouvre le Pékin, ouvre la navigation sillonnant très-avantageuse pour le commerce étranger. Cette convention devait être très-prochainement signée par lui.

VARIÉTÉS.

La culture de la canne à sucre.

(EXTRAIT D'UNE CORRESPONDANCE DE L'ILE MAURICE.)

Monsieur,

Vous m'avez demandé de vous indiquer quel genre de renseignements les colons surtout aimeraient à trouver dans votre Revue.

Nous avons besoin d'être tenus au courant des procédés nouveaux employés par l'industrie sucrière, en Europe et dans toutes les colonies : méthodes de culture, résultats obtenus par les diverses grands, nouvelles machines et instruments employés, se produisant dans les expositions. Nos procédés sont tous empruntés à l'industrie sucrière d'Europe, dont il nous est par conséquent très intéressant de suivre les progrès. Des dessins dans le texte sont indispensables. Il faudrait mentionner toutes les expériences faites pour améliorer la fabrication, même celles restées infructueuses ; car une expérience en a pu résussi dans telles circonstances peut donner de bons résultats dans d'autres, et surtout mettre sur la voie d'une idée heureuse.

Des renseignements semblables devaient être donnés non pas seulement pour la canne, mais pour toutes les plantes coloniales et surtout les saccharifères, telles que le sorgho.

Je répondis aussi à votre desir en vous parlant de nos engrais. C'est sous ce rapport que l'agriculture coloniale se rattache à l'industrie. On ne connaît ici, en fait d'engrais, que le guano, stimulant puissant, mais dangereux de la végétation. Il joue, par rapport à l'économie de la plante, le même rôle que l'avoine dans l'alimentation du cheval. Quelle est sa composition ? Ammoniaque, potasse, sonde chaux et une matière organique. D'autre part, quel est son mode d'action ? Carbone, hydrogène, oxygène, fournis par le sol. Le guano n'opère donc pas la restitution nécessaire des éléments enlevés au sol par la canne ; c'est seulement, je le répète, en excitant des forces productrices de la terre. Aussi, l'insuffisance du guano est reconnue ici, et dans les fosses où l'on plante la canne, on place d'abord une couche de fumier ou laquelle reposent les boutures. On ne connaît pas *le guano* que lorsque les plantes ont déjà deux ou trois mois. Toutefois, cette sol ne s'en apparaît pas moins à la longue et déjà d'une manière sensible.

Le guano n'était pas, d'après ce que j'entends, un véritable engrais et ne pouvait dès lors être employé que comme accessoire, à cet engrais reconnu ?

Les éléments enlevés à la terre par la culture sont réinvestis par le produit de la plante et ses résidus : soit pour la canne, le sucre, la tige ou bagasse qui sert au chauffage, les *feuilles* qu'on emploie pour la nourriture des bestiaux. L'engrais normal de la canne devrait donc être composé, en somme, de sirop, d'écumes, de cendres, des résidus de la bagasse tous plus pour être brûlés, des déjections des animaux nourris des feuilles de la canne.

Or, voici comment cet engrais même a été préparé et employé sur une des plantations propriétés de Maurice, et à profitement connu :

Une sorte de cuve bien lassée, rendue imperméable et maintenue, si l'on veut, par un petit mur de rectangle, est disposée à flanc de terre. On fait couper plus ou moins menu les paille de la canne, qui sont déposées dans un petit bassin communiquant avec la cuve par les conduits destinés à l'écoulement du jus qui dégoutte du fouloir. A ces paille on ajoute les bagasses qui ne peuvent servir au chauffage et les parcelles de bois réfractaires, ainsi que les tiges qui leur ont *déjetées*, représentées par le brout, sont recueillies sur les toits métalliques. On jette enfin dans le bassin tous les résidus qui peuvent être abandonnés sans perte. Ces résidus sont soumis à une fermentation qui dure deux ou trois jours sous l'influence d'une lessive d'eau, de gros sirop, des écumes et des cendres ; en somme de temps en temps, afin d'obtenir une fermentation régulière. Dès que cette masse commence à brunir (ce dont on juge certains à l'aspect des matières figureuses), on la retire et on la dépose en couches horizontales dans la grande cuve. On recommence ensuite avec de nouvelles matières, et ainsi de suite. On peut placer aussi dans la cuve les déjections des mules et autres bestiaux, ainsi que les fétiches. On élève ainsi un tas de fumier à telle hauteur que l'on veut. Il faut avoir soin que jamais les matières employées ne restent sèches. Pour cela, on les arrose deux fois dans la journée avec le purin que l'on a recueilli dans un bassin particulier en faisant le fumier, si l'on en manque, on y joint une lessive composée comme celle destinée à produire la fermentation. Cet arrosage, se fait facilement soit à la pompe, soit avec des seaux. Un homme peut en tout de tas et mené d'une tige de bois ou de fer jetée le fumier en des endroits rapprochés et y verse la liqueur. Il est nécessaire que le cuve soit recouverte d'une construction légère qui préserve le fumier de l'ardeur du soleil et des pluies. Si l'on dégage du tas une trop grande abondance de fumes blanches, il faut arrêter ce dégagement en mettant dans la lessive du gélatine en poudre qui fixe le carbonate d'ammoniaque. Par les procédés que nous venons d'exposer, on produit en peu de temps et en très-petite quantité le fumier. Le fumier doit à la besoin pour les plantations. Le fumier préparé de la sorte, et qui est bien que *l'engrais Jouffret applicable à la canne*, est très-actif et très-persistant, parce que sucre dosée, qu'il y a de plus plus haut, il est composé des éléments mêmes de la canne, qui se trouvent sans rendre au sol lorsque par la culture. Cette efficacité s'est plus encore sous aux matières fermentées, mais surtout à la lessive employe. D'ailleurs, toutes matières analogues, toutes autres plantes que la canne pourraient servir à la composition de cet engrais, comme par exemple les résidus des jardins, les tiges des pommes de terre et de haricots, etc.

Vous connaissez ce principe, énoncé depuis longtemps par Liebig, que la plante peut être engraissée et modifiée comme l'animal. Ainsi, on arrosera au moyen de lessives composées les différentes parties de tout parfum ou qui exhalent des odeurs repoussantes, on peut obtenir presque tel parfum que l'on desire. Vanille et rose, par exemple, ne diffèrent d'une odeur agréable ; mais, lorsque la canne produit son développement d'une essence d'hélianthine, il en résulte le sucre parfum. Je même, si l'on arrose la canne avec du gros sirop dissolu d'eau, on obtiendra des cannes très-sucrées. De cette manière, il est possible de corriger les principes qui se produisent dans les champs de canne par suite de la pauvreté du sol à certaines places. Non-seulement il faut fumer du champ des endroits trop maigres, mais il convient aussi d'arroser les plants de cannes avec une lessive d'eau, de gros sirop de cendres et de chaux. Au bout de cinq à six arrosages la plante prend un aspect nouveau de vigueur. Ces expériences ont parfaitement réussi.

Une autre expérience a été faite aussi sur les *repousses* et a donné les résultats les plus satisfaisants. On s'agissait d'habituer la plante à repousser, d'abandonner les repousses à l'action des toutes forces végétales; mais ces forces sont bien réduites par la croissance de la plante. Aussi l'idée est venue d'enlever la terre tout autour de la souche jusqu'à une certaine profondeur et de déposer du fumier dans ce silos ; qu'a obtenu de cette manière de nouvelles cannes d'une toute beauté.

Je me propose d'adopter dans une autre lettre, quelques sujets moins exclusivement agricoles et techniques : les rues, bibliothèques, musées, théâtres, collèges, cultes et sociétés scientifiques. Je voudrais aussi quelquefois relationnes à mes précédentes, sur les races variées qui forment notre population. Bibliothèque, et particulièrement sur nos Chinois, dont je ne vous en encore rien dit.

MAURICE LA CHESNAIS.

Banquet donné par les officiers prussiens aux cuirassiers français

Les officiers du 1er régiment de cuirassiers, en garnison à Sarreguemines, ayant été invités à dîner par les officiers Prussiens de la garnison de Sarrebourg, ont été autorisés par le ministre de la guerre à accepter l'invitation et y sont rendus le 16 février.

Le banquet se composait d'environ soixante-dix officiers prussiens appartenant aux garnisons de Sarrebourg, de Sarrelouis et de Tarrès et de seize officiers français.

Nos officiers ont été reçus avec la plus amicale courtoisie, la fraternité militaire a été l'âme de cette réunion, qui a laissé les meilleurs souvenirs à chacun des convives.

M. le major (lieutenant-colonel) de Weidel, du 40e de ligne prussien, présidait le banquet. Cet officier supérieur, après plusieurs toasts à l'armée française, dont il a exalté la bravoure et les glorieux succès, a porté dans les termes les plus chaleureux, la santé de S. M. l'empereur Napoléon III.

M. le chef d'escadron, Landry, du 1er de cuirassiers, chef de la députation française, a répondu énergiquement à ces toasts en portant la santé de S. M. le roi Guillaume 1er et de sa vaillante armée.

Les officiers prussiens étaient venus à cheval au devant de nos officiers, que des voitures attendaient à la gare, à la sortie des nouvelles du Bondenau au chemin de fer, où les adieux ont été échangés de part et d'autre avec une égale cordialité. (*Moniteur de Paris*.)

Archives PF-Messager-15/06/1862

Mort de Thérèse Jourdan, doyenne des cantinières de l'armée française.

La vie de cette femme extraordinaire.

La doyenne des cantinières de l'armée française vient de mourir à Joinville, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Thérèse Jourdan, née à Besançon en 1768, se marie en 1783 à Jean Patru, qui plus tard devint sergent dans le 6e demi-brigade. Elle voulut suivre son mari et fit avec lui les campagnes d'Italie, de 1796 à 1797, sous le général Bonaparte. Elle fit partie de l'expédition d'Egypte, assista au débarquement de l'armée devant Damiette, et prit la fuite après de Pyramides et à la victoire de Kleber sur les ruines d'Héliopolis. Elle fut tenaun des funérailles de ce guerrier célèbre. Revenue en France, elle se trouva à Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, tout aussi bien que sur les bords de l'Elbe, de la Vistule et du Niémen. Après avoir suivi l'armée en Espagne et en Portugal, elle prit un Allemagne et assista aux batailles d'Eslieg et de Wagram.

En 1812 elle suivit la grande armée en Russie; elle était sur le champ de bataille de la Moskowa, où son mari fut tué en enlevant une redoute.

La mort de Jean Patru ne la fit pas quitter l'armée; elle entra avec elle à Moscou. Malgré des fatigues inouies, elle revint en France avec les débris de nos troupes, et fit la campagne de 1813.

Elle fut témoin de la victoire de Lutzen et Bautzen, nomme du désastre de Leipsick. Elle suivit l'armée dans la campagne de France et se trouva en 1815 à Waterloo.

A la réorganisation de l'armée, elle fut attachée à la Garde et plus tard au 4e de ligne. C'est avec lui qu'elle repassa en Espagne en 1823, sous les ordres du duc d'Angoulême. Rentrée en France avec son régiment, elle suivit sur les plages d'Afrique de 1830 à 1834. En 1859, le dépôt du 4e de ligne étant retourné en Afrique, elle l'y accompagna de nouveau jusqu'en 1860.

Tels sont, racontée un journal du centre, les états de service de cette femme extraordinaire. Nommée sergent-major du 4e de ligne à Joinville, elle habitait cette ville et elle était l'idole du soldat.

Les officiers lui faisant une pension et elle était nourrie par l'ordinaire du régiment. La vieille Patru a surtout toute sa postérité; sans famille, mais non pas sans amis, elle a toujours montré dans son humble condition courage, abnégation et désintéressement. Elle a été élevée sans douleurs comme sans souffrances.

Le bataillon du dépôt tout entier, composé de 600 hommes, a assisté à son convoi. Un discours a été prononcé sur sa tombe par un sergent-major.

Chasse à la Panthère.

L'indépendant de Constantine a reçu de son correspondant à Batna, les renseignements qui suivent.

Les arabes de la tribu du cheik Boasfia, impatients de voir cesser les dommages que causait à leurs troupeaux une panthère qui avait élu domicile sur leur montagne, résolurent, il y a quelque temps de la tuer. Ils dénicèrent pour cela l'après-midi du 27 janvier dernier.

Ils se réunirent donc au nombre de trente environs, afin de prendre la bête au piège, le procédèrent ensuite aux sévérions d'usage, et l'attirèrent. Il ne s'agissait plus que de la toucher sérement. Ils s'armèrent, en conséquence, de leurs fusils, de tous les accessoires de chasse à leur disposition, et arrivèrent avant en troupe au repaire de la bête.

Aussitôt déjeuné, quelques uns se visèrent, tirent feu; rile fut blessée seulement. Ils comprirent alors le danger-cercle qu'ils avaient préalablement formé, et, joignant quelques pelites ruses à leurs manœuvres, ils tombèrent en masse pour l'achever. Mais la panthère qui a la vie très-sérieusement tenace, se voyant aussi cernée, rassemble tout à coup ses forces, se jeta sur les assaillants, et se servit si bien de ses griffes et des dents qu'en seul moment lui suffit pour disperser cette troupe téméraire, qui paya cher les honneurs de la victoire.

Huit arabes ont été blessés grièvement, quelques autres légèrement, un enfin est à la veille d'expirer de ses blessures. Ceci se passait à Belkeme, distant de dix lieues en deçà nord-ouest de Batna.

Décidément la panthère de la province de Constantine est loin d'être ce que la font certaines chroniqueurs, une bête aussi facile à la piste que de bêtes. Celle-ci fait porte à Batna, on dirait que la renommée pour appartenir à la belle espèce.

Il est pénible de ne pouvoir ces gner en seul de ces exploits de hardiesse dans lequel sans leur donner un malheur pour dénouement. Mais ils ont, envers et contre tous, surtout dans cette tribu, la prétention de se moquer avec Mr. Bonjeaud et Chasseur, dans ses exploits de ces chasses et loin de les mettre à l'abri de tout danger.

Avec tout d'habitude et d'aussi pas ces armes, ne devraient-ils pas garder la neutralité? Ce qui rend ce fait plus pénible, c'est qu'il a déjà eu des précédents. Dans cette même tribu, il y a environ deux ans, quatre-vingts agressions, tous derniers, essayèrent de tuer un lion. Vingt-cinq armes furent blessés, un d'entre-eux resta mort, sur place, et mal jumeté de grand prix avec un cheval de race lorsque également étrangles et mis en pièces par l'animal traqué.

Monstre marin.

Nous extrayons ce passage du dernier compte-rendu de l'Académie des sciences :

« L'élévement de la séance a été la curieuse communication faite au sujet de la quasi-capture d'un des monstres qui prodait la mer, et qu'il n'est pas donné à tous les navigateurs de rencontrer.

« Une première lettre du lieutenant de l'Averon, steamer de la marine française, qui se trouvait dans les parages de Ténérife, le 30 novembre dernier, avait été envoyée par le ministère de la marine, au autre de M. Berthelot, à Tôcelle, avait été adressée à M. Moquin-Tandon.

« Il s'agissait d'une de ces poulpes gigantesques, d'un de ces céphalopodes à l'extérieur hideux, dont l'aspect épouvante et qui peuvent faire bien du mal. A peine l'eut-on aperçu, mag ant silencieusement prendre à la surface de la mer, qu'on se décida à lui faire chasse. Le navire le poursuivait; le monstre l'évitait avec beaucoup d'intelligence et d'adresse. On lui tira une douzaine de coups de fusil, mais les balles entraient dans sa chair molasse et visqueuse sans résultat; ou le harponna, le harpon ne demeurait pas dans le corps; les coups n'eurent pour résultat que de faire rendre à l'animal une masse d'écume, de sang et de matières répandant une forte odeur de musc. On lui jeta des cordes, des nœuds coulants; on parvint à l'entourer, mais le corps se fendit et les chasseurs ne conservèrent qu'un fragurement de la partie postérieure pesant une vingtaine de kilogrammes.

« Les matelots demandaient à descendre dans un canot pour enlever leur conquête; le lieutenant s'y opposa, ne voulant pas, avec raison, risquer la vie de ses hommes, et la poulpe put se sauver dans un pitoyable état. Hélas, au grand regret de l'équipage de l'Aleron, qui serait vivement désiré envoyer ce curieux spécimen au musée d'histoire naturelle de Paris. Ce qu'il y a de précieux dans cette communication, c'est la constatation évidente de ce dont monstre que l'on regarde comme des chimères ou dont l'existence ne peut pas être niée. On a pris en même temps un dessin qui est bien plus curieux et qui sera reproduit dans les comptes-rendus de l'Académie.

SERVICE DES SUBSISTANCES.

Il sera procédé, le 22 janvier 1863, à 1 heure de l'après-midi, dans le cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication des denrées ci-après, nécessaires au Service des subsistances pendant le 2e semestre 1863 et l'année 1864.

Savoir :	Minimum.	Maximum.
Farines	210,000	275,000 kilogr.
Haricots.	8,000	16,000 dc.
Riz	4,000	8,000 dc.

Le cahier des charges et conditions de cette fourniture est déposé au bureau du Commissaire des subsistances, où il peut être consulté.

SERVICE DE LA POSTE.

L'Administration a besoin d'un bâtiment pour faire le service de la correspondance postale avec Valparaiso et Panta. Ce navire devrait être prêt à partir pour Valparaiso à la fin du mois, de manière à être rendu à Panta le 15 septembre prochain au plus tard.

Les armateurs qui seraient disposés à entreprendre ce voyage, sont invités à adresser leurs offres à l'Ordonnateur.

SERVICE DE LA FOURRIÈRE.

4 juin 1862. — Une jument bai-cerise, sans marque, appartenant à l'Indien Tet, prise à Pœa par le sieur Patrick, propriétaire en ce district.

SERVICE DU PORT. — PAPEETE, 12 JUIN 1862.

Mouvements du port de Papeete, du jeudi 5 au jeudi 12 juin 1862.

NAVIRES DE GUERRE SORTIS.

11 juin. L'aviso à hélice, le *Latouche-Tréville*, commandé par M. C. de St.-Cyrenit, lieutenant de vaisseau, allant aux îles Pomboya et les îles Samoa.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

5 juin. Goël. du Protectorat, *Marguerite*, cap. Tupai, venant des Tuamotus : chargement d'huile et trépang.

6 dc. Goël. du Protectorat, *Hornet*, cap. Dean, venant de San Francisco, avec diverses marchandises, ex 31 juin.

7 dc. Côtre du Protectorat, *Alma*, cap. Tale, venant des îles sous le vent; chargement d'huile et trépang.

11 dc. Goël. de Borabora, *Mous-tan-te-reva*, cap. Tatarou; chargement d'huile, cochons et cocos.

11 dc. Brick-goël. anglais, *Tauvera*, cap. Bowles; chargement de diverses marchandises, venant de Sydney, ex 24 juin.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

7 juin. Goël. du Protectorat, *Marguerite*, cap. Tupai, pour Raiatea; chargement d'huile.

BATIMENTS SUR RADE.

NAVIRES DE COMMERCE :

27 mars. Goël. du Protectorat, *Favorite*, 60 ton. cap. Macdonald.
28 mai. Goël. du Protectorat, *Pomare*, cap. Lemoine.
2 juin. Côtre du Protectorat, *Hornet*, cap. Dean.
7 dc. Côtre du Protectorat, *Alma*, cap. Tale.
11 dc. Goël. de Borabora, *Mous-tan-te-reva*, cap. Tatrou.
11 dc. Brick-goël. anglais, *Tauvera*, cap. Bowles.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 2 au 8 juin 1862.

DATES.	THERMOMÈTRE BAROM. MAXIMUM	THERMOMÈTRE BAROM. MINIMUM	TEMPÉRATURE A 6 H. DU M.	TEMPÉRATURE A 1 H. DU S.	TEMPÉRATURE MOY.	MOY. DE LA 2	PLUIE	VENTS
1. 2	762.4	1,8	23,8	28,2	25,5	27,1		O.
2. 3	762.3	1,6	22,7	27,0	25,7	26,4		NO
3. 4	762.7	2,1	24,8	28,2	26,1	25,8		SO
4. 5	761,8	2,7	25,2	28,9	25,6	25,6		O.
5. 6	760,9	2,7	22,0	29,1	25,6	25,3		NE
6. 7	760,16	2,7	22,0	29,4	25,9	25,8		NE
7. 8	760,42	1,6	23,8	27,8	25,8	25,9		ONO

ÉTAT des bestiaux abattus, à Papeete, du 4 au 10 juin 1862.

DATES.	ESPÈCES ET NOMBRES.	MARQUES.	PROPRIÉTAIRES.	RÉSIDENCE.
4 juin	Bœuf . . . 4	A.	Auche.	Papeuriri.
5	Verbe . . . 1	D.	Darling.	Papeete.
6	Vache . . . 1	A.	Lebardel.	Papara.
7	Bœuf . . . 1	D.	Darling.	Papeete
8	Vache . . . 1	T.	Thétauld	Papara
9	Veau . . . 1	A.	Auche.	Papeuriri.
	Taureau . . 1		Administrat.	Taravao
10	Bœuf . . . 1	A.	Humelin.	Papeete.

L'Imprimeur Gérant, H. HALLOT.

PAPEETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Archives PF-Messager-15/06/1862